

Nombre
de conseillers élus
33

Conseillers en fonction
33

Conseillers présents
19

(+ 13 procurations)

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE FORBACH-BOULAY-MOSELLE

COMMUNE DE STIRING WENDEL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 09 octobre à 18 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 1^{er} octobre deux-mille-vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire en mairie de Stiring-Wendel sous la présidence de Monsieur LUDWIG Yves.

Présent-e-s : M. LUDWIG Yves, M. ALLEMAND Alain, Mme SOTGIU Brigitte, Mme HOLTZER Danièle, M. STAUB Jean-Patrick, Mme DAHLEM Nicole, Mme CINQUALBRE Mireille, Mme FRANK Jeannette, Mme MEYER Denise, Mme HAMMERSCHMIDT Geneviève, Mme MULLER Suzanne, M. LEININGER Grégoire, Mme MAILLARD Patricia, Mme DENNINGER Eugénie, M. SAÏDI Ayoub, Mme SPOHR TYRAKOWSKI Nadine, M. KIEFFER Denis, M. TYRAKOWSKI Gaston, Mme MANDEL Laetitia **(19)**

Absent excusé : M. PFEFFER Kévin **(1)**

Absent-e-s ayant donné procuration : Mme HAAG Elisabeth à M. le Maire, M. BOUR Roger à M. STAUB Jean-Patrick, M. LE BLANC Yannick à Mme MULLER Suzanne, M. DECKER Bernard à M. ALLEMAND Alain, M. AZOUZ Abdenhour à Mme CINQUALBRE Mireille, M. BURG Philippe à Mme DENNINGER Eugénie, M. GANDER Olivier à M. LEININGER Grégoire, M. HOULLE Christian à Mme HOLTZER Danièle, M. RICCI Emmanuel à Mme MAILLARD Patricia, Mme SCHAAF Anaïs à Mme DAHLEM Nicole, Mme SCHÄFER Elaine à Mme SOTGIU Brigitte, Mme MARISON Josiane à Mme SPOHR TYRAKOWSKI Nadine, M. MAI Gaston à M. TYRAKOWSKI Gaston **(13)**

Secrétaire de séance : Mme MULLER Suzanne

7. SPORT ET CULTURE

7.5 Subvention exceptionnelle au CS Stiring (DEL 074_2025)

Le club du CS Stiring a accueilli en juin 2025 les finales séniors A et des équipes réserves dans le cadre du 40^{ème} anniversaire de la coupe de Moselle Alfred Schweitzer.

L'organisation d'un tel évènement a suscité quelques dépenses prises en charge par le District Mosellan de Football, mais également toute une logistique assurée par la ville.

L'association a quant à elle louer des WC mobiles destinés au public venu en nombre. Le coût de la location de ce service était d'environ 580 €.

La ville propose de prendre en charge cette dépense et de verser une subvention exceptionnelle de 580 € au CS Stiring.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur avis favorable de la commission des finances en date du 6 octobre 2025,

DECIDE à l'unanimité

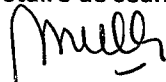
- de verser une subvention exceptionnelle de 580 € à l'association ;
- Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville :
Nature : 65748 Fonction : 028

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera publié sur le site internet de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

Délibération publiée le 15 octobre 2025

Le secrétaire de séance,



Suzanne MULLER

Pour extrait certifié conforme,
Stiring-Wendel, le 10 octobre 2025



Le Maire,



Yves LUDWIG